LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 25 FÉVRIER 1898

No 26

Moyenne de notre Tirage

Pour 1897

ANNONCEZ!

Annoncez! l'annonce est l'âme du commerce et de l'industrie dont elle assure le développement et la

prospérité.

L'Annonce pourrait être définie : Une nouvelle commerciale. Qu'estce qui fait la valeur d'une nouvelle? C'est sa fraîcheur et c'est sa primeur. Ne servez pas au public deux fois la même annonce, pas plus qu'il n'aimerait à lire deux fois la même nouvelle.

Rendez l'annonce attrayante: qu'elle soit lisible, qu'elle soit instructive autant que possible.

Que vos annonces soient originales : leur originalité attire l'attention et la conservera.

Qu'elles soient, par dessus tout, véridiques.

Notre abonné de St-André Avelin qui nous écrit en nous disant qu'il nous envoie trois piastres, aurait dû nous faire connaître son nom et ne pas oublier de mettre les trois pias tres annoncées dans sa lettre.

Nous le prions de réparer ces deux

oublis.

COOPERATION

Dans une localité canadienne, raconte le New England Grocer, la guerre est faite aux grands magasins d'après le précepte "Similia similia similibus curantur."

Sept ou huit marchands s'installèrent dans des magasins voisins les communications intérieures d'un magasin à l'autre, et se mirent à sement échoué pour des raisons faire un grand commerce de détail dans les marchandises sèches, le; sent et qu'il est par conséquent inuchaussures, épiceries. merceries, etc., ne formant qu'une seule corporation, faisant leurs dé part d'un M. Verberkmoes, de Parésultat de les diminuer), réunissant | gne directe entre Boulogne ou Dun- maison et parfois même les em-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES. Chambre 401, Batisse "New York Life." Téléphone No 2547. Botte de Poste No 917 Montréal, Canada

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00 Canada et Etats Unis, un an 1 50 France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00 Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne

sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit: LE PRIX COURANT,

Montréal.

les recettes et partageant équitable. ment les profits et pertes. Ce système, dit notre confrère, fonctionne à merveille.

Nous n'avons qu'un regret, c'est que le New England Grocer n'ait pas complété son information en nous donnant le nom de cette entreprenante localité canadienne

UNE LIGNE FANCO CANADIENNE

Nous souhaitons de tout cœur l'établissement d'une ligne directe de vapeurs avec la France. Une ligné établie sur des bases sérieuses avec des subventions des deux gouvernements français et canadien peut beaucoup pour le développement des relations commerciales des deux pays.

Toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour maintenir un seruns des autres avec des portes de vice régulier de transports directs entre les deux pays ont malheureudiverses que nos lecteurs connaischapeaux, tile de rappeler ici.

Une demande de subsides de la

kerque et Montréal en été et Halifax en hiver a été adressée au gouvernement et présentée aux chambres.

D'après sa lettre, M. Verberkmoes paraît être bien au courant des causes d'insuccès des lignes précédemment établies, nous sommes donc persuadés qu'il évitera de tomber dans les errements de ses prédéces.

Le subside demandé est de \$100,-000 chiffre que devrait également accorder le gouvernement français, ou une garantie de 5 p.c. sur un capital de \$6,000,000 considéré nécessaire pour l'établissement de la ligne.

Les navires pourraient toucher à St. Pierre et Miquelon, ce qui serait avantageux pour le commerce Canadien, puisque cette possession française qui est à notre proximité est un bon acheteur pour nous.

La ligne projetée ne transporterait que du fret, ses navires fileraient 12 nœuds et feraient 12 vovages en été et six en hiver.

LES MAGASINS A DEPARTE-MENTS

A Montréal, Toronto, Winnipeg, on cite des magasins à départements qui ont dû déposer leur bilan.

Il ne suffit pas, en effet, de posséder de gros capitaux pour réussir dans le commerce. Plus un magasin est boudé d'articles de toute nature, plus il est nécessaire que ceux qui le dirigent aient les qualités, toutes les qualités requises pour faire un bon commerçant. Par dessus tout il faut à la tête d'un magasin à départements un administrateur hors ligne, et un administrateur hors de pair est un oiseau rare. C'est pourquoi nous ne voyons pas sans quelque crainte quantité de magasins ajouter à leur commerce penses en commun (ce qui a pour ris, pour l'établissement d'une li-certaines lignes dont les chefs de